



Projet pédagogique de l'accueil de loisirs intercommunal « les enfants do »

Objectifs Généraux

- I. Assurer la sécurité physique et affective de tous.
- II. Permettre à tous l'accès à la culture.
- III. Respecter les rythmes et les besoins de tous.
- IV. Développer l'autonomie et permettre à chacun d'être acteur de ses loisirs.
- V. Découvrir le patrimoine du territoire et ses habitants.
- VI. Développer l'esprit de citoyenneté et éco-citoyenneté.
- VII. Permettre à l'équipe d'évoluer, de se former
- VIII. Promouvoir l'Accueil de Loisirs.

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
I. Assurer la sécurité physique et affective de tous.	1. Respecter les lois, les règles de sécurité du bâtiment et de la DRDCS à chaque moment.	Se tenir informé sur les lois et règles de sécurité. Contact avec la DRDCS, internet.
	2. Respecter et apprendre à faire respecter les règles de vies dans un accueil collectif de mineur.	Créer des temps, pour verbaliser ensemble les règles de vies, les afficher. L'équipe d'encadrement donne l'exemple en respectant ces règles.
	3. Être à l'écoute, se rendre disponible.	Prendre le temps d'accueillir chaque enfant et sa famille, de discuter avec les parents, de les informer sur les différentes activités ou sur l'organisation du centre (accueil matin et soir) et faire le point sur la journée écoulée ; de comprendre le besoin de l'enfant à l'instant T et d'y répondre dans les meilleures conditions (calme) ; de créer une ambiance chaleureuse, propice à la communication et à un travail en équipe ; de savoir arrêter une tâche administrative pour être disponible à une demande de l'équipe, des enfants ou des familles.
		Être attentifs à nos comportements et ceux des enfants qui généreraient des maltraitances ou des jeux de brimades.
	4. Permettre à chaque nouveau venu (famille, animateur, intervenant ...) de s'intégrer au groupe et aux lieux.	Présenter le lieu, l'équipe, être présent à l'accueil au moment où les familles amènent ou récupèrent leurs enfants. Dialogue, jeux de présentation pour les enfants et réunion de travail pour les animateurs.
		Créer des repères spatios temporels (salle des petits, salle des grands etc ...), respecter les horaires d'une journée type.

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS	
II. Permettre à tous l'accès à la culture, à l'éducation, aux loisirs	1. Proposer des activités éducatives, ludiques et variées.	Alterner les activités : sportives, manuelles, culturelles, éducatives ...	
		Alterner les sorties éducatives (ex : découverte du patrimoine) et ludiques (piscine, cinéma ...).	
		Créer des partenariats avec des intervenants qui apportent une spécificité (ex : musique).	
		Préparer des séjours à thème (ski, équestre, théâtre ...).	
		Proposer pour certaines semaines de vacances un thème commun (ex : chevalerie).	
	2. S'adapter à tous les types de public (3/11 ans, Handicapé, Allergie etc ...).	Locaux, matériel, repas, activités, sorties adaptés à tous les publics.	
3. Adapter les tarifs en fonction des revenus des familles et du secteur d'habitation.	Mise en place de la tarification modulée en fonction des Q.F. et du secteur d'habitation (com. Com. Ou extérieur com. Com.).	Prise en compte des aides de nos partenaires CAF, MSA ou autre.	
		III. Respecter les rythmes et les besoins de tous.	1. Respecter la courbe d'une journée type.
2. Respecter la courbe d'intensité d'un temps d'activité.	Veiller au rythme d'une activité, d'abord croissant puis décroissant.		
3. Créer des lieux pour chaque tranche d'âge (- de 6 ans + de 6 ans) et respecter leurs rythmes selon leur développement et leurs capacités.	Mettre à disposition des salles adaptées aux âges : salle des petits, salle des grands, salle de jeux ; aux besoins : salle de repos, salle d'art plastique, salle de motricité, extérieur. Pour l'équipe : bureau, salle de repos, vestiaire.		Adapter les activités / sorties selon l'âge du public.

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
IV. Développer l'autonomie et permettre à chacun d'être acteur de ses loisirs.	1. Responsabiliser tout le monde dans les tâches de la vie quotidienne.	Ex: Au moment des repas : chacun se sert, met et débarrasse son couvert, et à la fin un enfant nettoie la table. Particularité séjours: chacun participe à la vie quotidienne
	2. Favoriser sur certaines journées le choix d'activité par les enfants.	Tous les matins est organisé un rassemblement où chacun peut s'exprimer. Sur certaines journées le choix de l'enfant pour une activité sera réalisé en fonction du matériel possible.
	3. Mettre en place des outils pour permettre aux enfants de proposer des activités	Avoir un stock de matériel pour que les enfants aient un large éventail dans les activités qu'ils souhaitent mettre en place. Boîte à idées, dessins (pour les plus petits), rassemblement le matin avec les différents groupes
	4. Sensibiliser l'équipe sur l'intérêt de faire avec l'enfant et non pas à la place	Lors des réunions pédagogiques de préparation, échanger avec les animateurs sur leur perception de l'autonomie
	5. Valoriser les initiatives des enfants	Ex: les enfants proposent d'aider l'animateur à mettre en place l'activité, à ranger... L'animateur doit être en capacité de reconnaître, féliciter et d'encourager cette prise d'initiative des enfants
V. Découvrir le patrimoine du territoire et ses habitants.	1. Proposer des activités, des rencontres qui favorisent la découverte du milieu environnant	Rencontres avec les habitants, les personnes âgées, jouer à l'extérieur, se balader, découvrir l'environnement à travers des sorties natures.
	2. Favoriser les échanges qui permettent d'élargir les connaissances.	Privilégié le partenariat avec des intervenants de la Communauté de Commune.
VI. Développer l'esprit de citoyenneté et éco-citoyenneté.	1. Assurer le respect des biens collectifs dans leur usage.	Ranger le matériel avec les enfants, chacun est garant du respect des biens collectifs.
	2. Mettre en place des relations de confiance afin de favoriser le respect entre tous.	Dialogue, échange, écoute, respect du cadre et des règles, prise de responsabilités et d'initiatives par tous.
	3. Sensibiliser le public à l'aide d'ateliers ou de sorties au respect de l'environnement.	Mise en place d'ateliers sur le tri sélectif, sur la découverte de la faune et la flore, visite dans une déchetterie et sortie ou séjour nature.

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
VII. Permettre à l'équipe d'évoluer, de se former.	1. Accompagner l'équipe d'animateur dans la vie quotidienne de l'accueil de loisirs, dans les activités et les démarches de formations.	Observation, évaluation, communication.
	2. Permettre au plus de 17 ans de valider le BAFA.	accueillir les stagiaires BAFA.
	3. Acquérir de nouvelles compétences grâce à des formations.	Inscription aux formations DRDCS (ou autre). territoriale.
	4. Travailler en équipe	se baser sur les savoirs, les savoirs faire de chacun. Mettre en place des échanges réguliers entre animateurs et directeur (moment de vie d'adulte lors de pose, réunions pédagogiques, bilans du soir...) Ecoute dans l'équipe, soutien à ses collègues si difficultés, cohérence au niveau des règles données aux enfants
VIII. Promouvoir l'Accueil de Loisirs.	1. Créer des plaquettes et affiches de publicités, des articles de journaux, et site internet.	Article pour les journaux de la Communauté de Commune, plaquettes et affiches publicitaires pour chaque période (mercredis/vacances) dans les boîtes aux lettres des écoles et dans les accueils des Trois mairies. Création d'un site internet qui regroupe le pôle enfance-jeunesse.
	2. Rencontrer et mettre en place un questionnaire pour les familles.	Enquête auprès des familles pour mieux cibler leurs besoins. Conduire des journées d'informations et des journées portes ouvertes.
	3. Rencontrer les partenaires travaillant avec le même public sur le même secteur.	Rencontrer les partenaires tels que les Directeurs des écoles du territoire et les directeurs des Accueils de Loisirs environnant.